

[WEB] - [COMPTEUR] Un abonné déménage, que faire?

Au départ de celui-ci, un état des lieux ainsi que le relevé de compteur doivent être effectués.

Ce relevé doit être fourni à la mairie afin que celle-ci puisse effectuer la facturation.

Après celle-ci, le compteur pourra être affecté à un nouvel abonné.

Pour effectuer cette facturation, consulter l'article suivant : [Comment transférer un compteur d'un abonné à un autre ?](#)